

- **Gens du voyage** : une élue signale l'utilisation abusive de l'eau des bouches à incendie par les gens du voyage. Une solution est à l'étude pour ce problème.
- **Conscrits** : Monsieur le Maire indique que les conscrits organisent un concours de pétanque vendredi 25 juillet sur la place René Cassin.
- **Journée citoyenne** : un élu propose qu'une journée citoyenne « village propre » soit organisée dans le village.
- **Tryvoli** : Monsieur le Maire indique que des plaintes concernant des nuisances sonores à l'auberge Tryvoli ont été déposées en mairie. La gendarmerie effectue actuellement une enquête de voisinage.

**PROCES-VERBAL  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 22 JUILLET 2008**

Le 22 juillet 2008 à 20H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle communale sous la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15/07/2008

Etaient présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Madame Martine OLLIVIER, adjointe, Messieurs Robert BOSSY, Gérard CORDIER, Alain DAUTHEVILLE, adjoints, Mesdames, Karine FURMINIEUX, Patricia PONSONNET, Elodie SEGEALET et Messieurs Thierry ANDRE, Yann DUCHAMP, Pierre GAGNERE, Alain OSTERNAUD, Frédéric RISSOAN, Guy THOUENZ Conseillers Municipaux.

Pouvoir de :

Excusé :

Absents : Madame Cécile CELETTE

Mme Karine FURMINIEUX a été élue secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 24 juin 2008 et signature du registre des délibérations.**

- **Création d'emploi permanent autorisant le recrutement de non titulaire** : délibération est prise à l'unanimité pour créer un emploi d'agent des écoles fonction ATSEM à temps non complet à raison de 20 heures par semaine pour aide dans les classes maternelles.
- **Inforoutes demande de retrait d'une commune** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver la demande de retrait au SIVU des Inforoutes de la commune de Chuyer.
- **Motion de soutien aux services DDE DDAF** : délibération est prise à l'unanimité pour maintenir toutes les missions et les effectifs indispensables pour répondre aux besoins du département et apporter un service public de qualité à tous les citoyens ardéchois,
- **Travaux de voirie 2008** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver le devis de l'entreprise EVTP pour un montant de 52 860 € HT et solliciter l'aide maximum auprès du Conseil Général.
- **Révision simplifiée du PLU** : surseoir à statuer
- **Réserve foncière ER2 acquisition de terrain pour création d'un bassin de rétention d'eau** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver l'acquisition de la parcelle B 341 pour un total de 1810 m<sup>2</sup> à 10 000 € le lot afin de créer un bassin de rétention d'eau.

**Urbanisme :**

**Permis de construire :**

- Petryuk Nicolas – Morel – maison individuelle: avis favorable

**QUESTIONS DIVERSES**

- **Election des délégués du Conseil Municipal auprès de diverses commissions à la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay** : Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner un représentant et un suppléant pour diverses commissions à la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay. Les commissions sont Tourisme - Commerce et artisanat – Agriculture - Technologie de l'information - Schéma de secteur - Forêt, espace naturel et DFCI – voirie – hydraulique – Logement – Ordures ménagères – Assainissement – Energies, filières bois – Personnes âgées – Enfance – Insertion – Culture – Sport. La mise en place de ces commissions se fera en septembre.